



Chères Ginginoises, chers Ginginois,

La législature 2021-2026 touche à sa fin et l'heure est venue de regarder en arrière. Lorsque cette nouvelle Municipalité a pris ses fonctions le 1^{er} juillet 2021, la pandémie rythmait encore notre quotidien et nul ne se doutait que les années suivantes apporteraient leur lot d'imprévus : guerre en Ukraine, sécheresse, menace de pénurie énergétique, inflation. Notre Commune a dû s'adapter, et beaucoup a pu être accompli.



Le réaménagement du Complexe sportif, attendu depuis 10 ans, est aujourd'hui une réalité. Le concours d'architecture pour le cœur du village a abouti au projet « Scène ouverte ». Notre administration s'est modernisée avec la gestion électronique des documents et le guichet virtuel, désormais apprécié et utilisé par les habitants. La reprise en main de la gestion forestière, la collecte des déchets méthanisables, le futur raccordement à la STEP de Nyon, la vente d'une parcelle pour la construction d'un EMS et l'acquisition d'un bâtiment au cœur du village comptent parmi les décisions appelées à façonner l'avenir.

Ce bilan ne serait toutefois pas sincère sans reconnaître que tout n'a pas pu aboutir. La zone 30 attendue au cœur du village reste à concrétiser. La révision du Plan d'affectation communal se poursuit encore quand bien même il a été approuvé par le Conseil communal et le dossier TéléDôle reste en suspens avec une dette qui ne sera vraisemblablement jamais honorée.

Avec les trois derniers préavis qui seront traités en séance du Conseil communal du 24 juin prochain, ce sont ainsi 68 préavis qui auront été déposés en cinq ans. Un chiffre qui dit, à lui seul, l'intensité du travail accompli.

Mes remerciements vont à mes collègues municipaux, aux membres

du Conseil communal, aux collaborateurs de l'administration, de la conciergerie et de la voirie, ainsi qu'aux sociétés locales et aux bénévoles qui font la richesse de notre village. Le bilan détaillé qui suit retrace plus précisément le chemin parcouru.

Bonne lecture !

Hans Brunner, Syndic



2021-2026 – Cinq ans dans le rétroviseur

En complément du mot du Syndic, ce bilan propose quelques pas de plus dans les coulisses de ces cinq années. Car derrière chaque grande décision, il y a des moments, des chiffres et des personnes qui méritent d'être racontés.

Au Complexe sportif, le premier coup de pioche en mars 2024 a réuni autour d'une même... pioche les autorités, anciennes et actuelles, les motionnaires et les architectes. Dix ans d'attente célébrés sous un beau soleil. Plus tard dans l'année, l'installation des poteaux d'éclairage LED s'est faite au moyen d'un hélicoptère, un ballet inattendu et spectaculaire. Le terrain synthétique, opérationnel dès le mois d'août, a permis au FC Gingins d'intégrer pour la première fois une équipe féminine.



Le concours d'architecture pour le cœur du village a, lui, suscité un intérêt qui a dépassé toutes les attentes : 34 propositions reçues, là où la Municipalité en espérait une quinzaine. Le projet « Scène ouverte » fait la part belle au bois, clin d'œil bienvenu à notre statut de commune forestière. L'Auberge de La Croix-Blanche, rouverte en juillet 2021 après deux ans de rénovation complète, mérite elle aussi un détour : 14/20 au Gault & Millau et une entrée dans la sélection du Guide Michelin en 2025. Rien que ça.

Dans les coulisses, l'équipe communale a vu son visage évoluer. Nathalie Decarli a rejoint le contrôle de l'habitant en 2024, et Théo Schaller est venu renforcer la voirie après le départ à la retraite de Patrick

Bally. Les horaires du guichet se sont élargis. Un nouveau site internet a vu le jour en 2024, modernisant un outil qui n'avait pas évolué depuis plus de 10 ans. Et pendant ce temps, les obligations cantonales (MCH2, POCAMA, police des constructions) n'ont cessé de prendre de l'ampleur.

Plusieurs dossiers, parfois discrets, ont façonné notre cadre de vie. Le projet de renaturation du Bam a été présenté en avril dernier, avec une protection contre les crues prévue sur cent ans, travaux subventionnés à 95%. L'inventaire des arbres remarquables, mené en collaboration avec le Parc Jura vaudois a permis d'inscrire 10 arbres à l'inventaire cantonal. Des nichoirs pour martinets noirs ont été installés sous la charpente de la Maison de Commune. Et le sapin de Noël n'est plus coupé chaque année : un jeune arbre a pris racine dans le Petit Parc, qui grandira pour être, un jour, un magnifique arbre de Noël.

Côté sécurité, le SDIS Nyon-Dôle a quitté ses locaux ginginois pour rejoindre le nouveau bâtiment multifonctions de Chéserey, refermant une page d'histoire locale. Un règlement sur la vidéosurveillance a été adopté, comme préalable indispensable à toute installation éventuelle, et des patrouilles privées motorisées veillent désormais sur le village les nuits de fin de semaine.

La vie locale, elle, n'a jamais perdu son rythme, bien au contraire. Lotos, fenêtres de l'Avent, 1^{er} août, sortie des Aînés jusqu'à la Nouvelle-Orléans (en spectacle) et à Annecy (sous la pluie), Gingins mon Village et nos sociétés locales ont tissé ce qui fait l'âme du village. De matchs de foot aux événements au temple, de la soirée disco aux sorcières d'Halloween, des marchés à Chiblins à la Stammtisch du jeudi, il y en a pour tous les goûts.

Le Conseil communal a, par ailleurs, choisi de maintenir une Municipalité à sept membres plutôt que de revenir à cinq, refondu le règlement sur le personnel communal, et reconduit le taux d'imposition à 60% tout au long de la législature.

Enfin, ces deux dernières années ont été consacrées à la rédaction du livre qui retrace les quarante dernières années de notre village. Le comité de rédaction, issu des autorités, et d'habitantes et habitants, a collaboré activement avec les auteurs pour présenter un ouvrage qui nous ressemble et que vous est présenté plus loin.

Au fond, ces cinq années ressemblent à ce qu'est notre Commune : un équilibre entre les grandes ambitions et les petits gestes du quotidien, entre les imprévus et la continuité, entre ce qui se voit et ce qui se vit.

C'est cela, finalement, faire vivre un village.

Entretien des haies et dégagement obligatoire

Chaque année, la Municipalité revient sur le sujet. Chaque année, trop de haies débordent encore sur les trottoirs, masquent les panneaux de signalisation ou réduisent la visibilité au carrefour. Cette situation n'est pas anodine : elle met en cause la sécurité des piétons et des automobilistes et engage la responsabilité de chaque propriétaire.

Cette année, la Municipalité a décidé de durcir le ton et de faire respecter la loi.

Les obligations

Conformément à la Loi vaudoise sur les routes (LRou), à son règlement d'application et au code rural et foncier, tout propriétaire est tenu d'entretenir la végétation bordant le domaine public selon les règles suivantes.

Haies en bordure de route

Hauteur maximale : 60 cm si la visibilité doit être maintenue ; 2 mètres dans les autres cas.

Distance minimale : 1 mètre de la limite du domaine public.

Attention : une haie peut sembler dans les normes au niveau du sol mais s'élargir en hauteur au point de masquer un panneau, un numéro de maison ou la visibilité d'un carrefour. La taille doit être effectuée en ligne droite, sur toute la hauteur, et reprise régulièrement.

Il faut impérativement tailler en ligne droite sur toute la hauteur, vérifier la visibilité, reprendre la taille régulièrement à proximité du domaine public et respecter les hauteurs minimales d'élagage si des arbres sont en surplomb.

Elagage des arbres

5 mètres de hauteur au-dessus de la chaussée et 1 mètre vers l'extérieur
2 mètres 50 au-dessus du trottoir, jusqu'à la limite de la propriété.

Cette procédure n'est pas une menace : c'est une application stricte du cadre légal, dont l'objectif est unique : garantir la sécurité de tous et préserver la qualité de notre cadre de vie.

La Municipalité compte sur le sens des responsabilités de chacun pour qu'aucune exécution d'office ne soit nécessaire et se tient à disposition pour tout complément d'information.



Le calendrier

D'ici le 31 juillet : les haies et les arbres doivent être taillés conformément aux dispositions ci-dessus.

Durant le mois d'août : la Municipalité procédera à des contrôles systématiques sur l'ensemble du territoire.

À l'issue des contrôles : les propriétaires concernés par une végétation non conforme recevront une sommation écrite leur fixant un délai pour exécuter les travaux.

À l'échéance du délai : si les travaux n'ont toujours pas été réalisés, la Municipalité ordonnera leur exécution d'office par une entreprise mandatée, aux frais du propriétaire, conformément au règlement d'application de la LRou.

Cet été, préservons l'eau !

L'été n'a toujours pas débuté que les fortes chaleurs se font déjà ressentir. L'occasion de rappeler à toutes et tous que « l'eau est précieuse », et qu'il faut la préserver. Une campagne de sensibilisation portée par la SAPAN est en cours dans la région pour rappeler l'importance de la lutte contre le gaspillage.

Fondée par une vingtaine de communes et mise en service en 1983, la SAPAN est une entité spéciali-

sée dans le pompage et la distribution d'eau dans notre district. Sa mission consiste à prélever, traiter et distribuer l'eau du lac afin de compléter les besoins en eau brute pour l'agriculture et en eau potable pour la population. En collaboration avec les Services industriels de Nyon, la SAPAN gère les installations de pompage, filtration et distribution pour garantir un approvisionnement fiable et d'excellente qualité pour le compte



de vingt communes, dont Gingins. Cet été, pensez donc à modérer vos consommations : L'eau est précieuse, préservons-la ! »

www.sapan.ch



Déchets méthanisables : une équation toute simple, et un conteneur à votre porte

Vous avez peut-être remarqué que la taxe déchets a légèrement augmenté pour 2026. La tentation est grande d'y voir une conséquence directe de la mise en place du ramassage porte-à-porte des déchets méthanisables. Mais ce n'est pas si simple, et l'explication mérite quelques lignes, d'autant qu'elle est, en grande partie, entre nos mains à toutes et à tous.

L'équation : plus on en récolte, plus on en profite

Les déchets méthanisables ramassés en porte-à-porte sont valorisés en biogaz et en compost. À chaque tonne collectée, la Commune bénéficie d'une ristourne. Plus le volume récolté est important, plus la ristourne grandit. C'est aussi simple que ça.

Or, le volume récolté en 2025, depuis le mois de mars, a été insuffisant. Conséquence directe : une ristourne plus modeste qu'espérée, et un compte déchets qui ne s'équilibre pas de lui-même et qui nécessite un apport par un fonds de réserve.

Pourquoi la taxe doit suivre

La législation impose que le compte déchets de la Commune soit équilibré : les recettes (taxes au sac, ristournes) doivent couvrir les charges (collecte, traitement, élimination). Or, en 2025 et 2026, ces coûts ont augmenté, comme partout en Suisse, les frais de collecte et de traitement des déchets ont grimpé. S'y ajoute un autre facteur souvent discret mais bien réel : **les erreurs de tri**. Quand du plastique se glisse dans les cartons, que des sacs papier (Migros, Coop ou autres) sont jetés dans la benne de papier, ou que des déchets sont jetés dans la benne des inertes alors qu'ils n'ont rien à



y faire, le traitement devient plus coûteux. Ces mauvais triages pénalisent finalement l'ensemble de la population puisqu'ils augmentent les charges que chacun doit financer via la taxe.

Quand les recettes ne couvrent plus les charges, il n'y a pas trente-six solutions : il faut compenser par la taxe. C'est mécanique, pas idéologique.

La hausse de 2026 n'est donc pas liée au ramassage en lui-même, mais bien à trois facteurs : **l'augmentation des coûts d'élimination et de traitement, le manque de volume récolté** qui prive la Commune d'une ristourne plus généreuse, et **les erreurs de tri** qui renchérissent le traitement. Une meilleure discipline de chacun, comme une récolte plus importante de méthanisables, bénéficierait indirectement à tous par le biais de cet équilibre.

Et la déchèterie dans tout ça ?

Apporter ses déchets verts à la déchèterie part d'une bonne intention, mais le résultat est à double tranchant : non seulement, ces déchets échappent au circuit de ramassage qui rap-

porte une ristourne ; mais leur stockage et leur évacuation à la déchèterie occasionnent en plus des frais pour la Commune. Le geste qu'on croit utile coûte ainsi deux fois.

Vous pouvez toujours acquérir un conteneur brun officiel, vendu à prix coûtant (CHF 48 pour 140 litres et CHF 52 pour 240 litres) et livré directement à votre domicile. Y déposer ses déchets méthanisables, c'est contribuer à un ramassage efficace, alimenter la ristourne dont toute la Commune profite, et éviter le détour par la déchèterie. C'est l'un des rares cas où le geste écologique et le geste économique se confondent.

Nous encourageons chacune et chacun à en faire la demande auprès du greffe.

Les ordures ménagères

Elles doivent être sorties le lundi matin et être bien visibles. Les containers ne doivent pas rester en bord de route mais ramenés dans la propriété après le passage du camion, voire le soir au retour du travail.

Espaces publics : petits rappels de bon voisinage

Vivre dans une commune comme la nôtre, c'est partager des espaces qui n'appartiennent à personne: trottoir, places, Petit Parc, cour d'école, chemins. Quelques gestes simples suffisent pour que chacun s'y sente bien; et quelques manquements suffisent pour gâcher le quotidien. Petit tour d'horizon qui nous reviennent le plus souvent.



Avoir un chien : plus qu'un sac à ramasser

Les propriétaires de chiens le savent: ramasser les déjections de son animal est obligatoire, et la grande majorité d'entre eux le fait. Nous les en remercions sincèrement. Mais le geste perd tout son sens quand le sac noué termine sous une haie, au pied d'un arbre ou au milieu d'un

champ de pâture. Autant ne pas avoir ramassé, la nature s'en serait chargée. Le sac plastique, lui, survivra très longtemps.

Et puisque l'on y est: traverser la cour de l'école avec son chien et le laisser faire ses besoins n'est pas une option envisageable. Les enfants y jouent, s'y assoient, y posent leurs affaires. Ce n'est pas un endroit pour les chiens.

Mais les déjections ne sont pas les seules nuisances qui méritent notre attention. Les aboiements répétés ou prolongés peuvent eux aussi mettre les nerfs du voisinage à rude épreuve, surtout lorsqu'ils perturbent les heures de repos. L'article 81.d de notre règlement de police le rappelle: les chiens ne doivent pas gêner le voisinage, notamment par leurs cris.

Avoir un chien est un plaisir, mais c'est aussi une responsabilité qui ne s'arrête pas au sac ramassé. Un peu d'attention au dressage, à l'éducation et au bien-être de l'animal fait toute la différence pour le chien, pour son maître, et surtout pour les voisins.

Poubelles publiques : pas pour les déchets ménagers

Les poubelles installées dans nos rues sont prévues pour les petits déchets des passants. Elles ne sont pas une solution de remplacement pour les sacs taxés. Y déposer des déchets ménagers est interdit et coûte CHF 250 d'amende.

Nos employés ont des consignes très claires: lorsque l'identité du contrevenant peut être établie – et elle l'est plus souvent qu'on ne le pense – la Municipalité sanctionne sans hésitation.

En résumé

La Commune compte sur le bon sens de chacune et chacun. Mais quand le bon sens fait défaut, la sanction peut prendre le relais. Merci à toutes et à tous de contribuer, par ces petits gestes du quotidien, à un cadre de vie agréable pour tous. Et pour information: notre préposé est habilité à amender les contrevenants et il le fera.

Une sérénité bien ancrée : Gingins se raconte

Mardi 2 juin dernier, la salle communale a accueilli le vernissage du livre consacré à notre village, une soirée à laquelle toute la population était conviée. L'occasion de découvrir, enfin, le fruit d'un long travail.

Deux ans. C'est le temps qu'aura demandé cet ouvrage, mené par un comité de rédaction composé de Hans Brunner, Syndic, Sandrine Kilchenmann, Municipale, Nathalie Heinis, Secrétaire municipale, entourés de Sissi Aeschlimann, Doris Sprunger, Thierry Guibert et Pierre Schaller.

Pendant ces deux années, ses auteurs, Rodolphe Haener à la plume et Alexis Voelin derrière l'objectif, ont parcouru le village, ses alentours, ses sommets, en tout sens, poussé les portes et recueillis la parole de nos habitants, de nos artisans, de nos agriculteurs et de nos sociétés locales.



Devant tant de matière, il a fallu faire des choix, parfois difficiles, mais le résultat est là et nous en sommes fiers.

On y trouve de l'émotion, de l'humour, des souvenirs, du présent, un peu de passé et beaucoup d'optimisme pour l'avenir. Et c'est peut-être là l'essentiel: dans le monde que nous habitons et dans la période agitée que nous traversons, ce livre nous ramène à ce qui compte vraiment, à ce qui fait notre identité. Une identité que résume bien son titre: Une sérénité bien ancrée.

Le livre est disponible au greffe au prix de CHF 40; quant au livre historique de Pierre Reymond, épuisé, il a été numérisé et vous pouvez le découvrir sur notre site internet ou en scannant ce QR Code.





Kevin Rabin, champion du monde à 18 ans



Pas besoin de voyager en Asie pour croiser un champion : Kevin Rabin, jeune Ginguinois de 18 ans, vient de remporter le titre de champion de l'Asian Le Mans Series 2026, une compétition d'endurance réputée qui rassemble les meilleurs équipages de pilotes du continent. Sepang, Dubaï, Abu Dhabi : il a décroché la victoire où il fallait, au moment où il le fallait.

Son histoire ? Pure passion. Karting dès 12 ans, puis Formule Renault et prototype pour affiner sa technique. À 16 ans, il se lance en endurance et remporte déjà le Prototype Winter Series l'année suivante. Depuis, les grands circuits européens lui sont familiers : Barcelone, Spa, Silverstone, Le Mans...

Le plus beau ? Kevin pilote une LMP3, ce bijou de technologie et de vitesse qui roule sur les circuits les plus prestigieux du monde. Son terrain de jeu ? Les pistes qui ont écrit l'histoire de la course automobile.

La saison se poursuit avec la Michelin Le Mans Cup sur ces mêmes circuits de légende. Le 11 juin, il a retrouvé Le Mans en prologue de sa mythique course des 24 Heures – un jour, qui sait, il y aura sa chance.

À Gingsins, on garde un œil sur ce jeune champion et lui souhaitons une longue série de victoires dans les prochaines années.

Titres

Champion Asian Le Mans Series 2026 (LMP3)

Champion Prototype Winter Series 2024 (catégorie NP)

Autres résultats marquants

2^e du classement général Prototype Winter Series 2024 (toutes catégories)

Pole position Hockenheim 2024 (conditions humides)

Plusieurs victoires en karting international : Champions of the Future, Euro Series, IWF Warrior 2022 (mondiaux au Mans)

Compétitions sur plus de 15 circuits européens

Monoplace/ Prototype Actuelle

LMP3 #17 et #87 — Michelin Le Mans Cup 2026

Vous pouvez suivre ses courses en direct sur YouTube @LeMansCup et @AsianLeMansSeries.



LMP3 N°87 – Voiture pour la Michelin Le Mans Cup 2026

Le terrain multisports n'attend que vous !

Bouger, c'est bon pour la santé ! C'est vrai à tout âge, et ça n'a pas besoin d'être compliqué ni de nécessiter grand-chose.

Nous vous rappelons le système mis en place et qui est très simple d'utilisation : **du matériel sportif gratuit pour s'éclater sur le terrain multisports :**

ballons de baskets, jeu de tennis, jeu de badminton ; tout ce qu'il faut pour une partie improvisée entre voisins, famille ou seul.

Pour en profiter, c'est très simple : passez au greffe, signer le règlement, laisser une caution (un objet personnel comme un téléphone, une clé, un document d'identité – juste pour s'assurer que le matériel



revienne), et c'est tout. Ensuite, vous ramenez le matériel et on vous rend votre caution.

Le prêt est valable durant 24 heures environ, ou pour le week-end.

Pour les enfants de moins de 16 ans, un parent vient la première fois signer leur accord et ensuite, les enfants peuvent venir emprunter seuls, mais toujours

sous la responsabilité de leur parent.

Nous espérons que vous profiterez du terrain, il est là pour ça !

Tu peux trouver une image qui représente le multisports ou les sports qu'on peut y pratiquer ? J'ai rien sous la main !

Rencontre Nationale des Vieux Tracteurs 2026

Les Amis des Vieux Tracteurs du Jorat et environs organisent **un repas pour les aînés le jeudi 13 août dès 11h30, à Vucherens**. Nous relayons cette invitation, car c'est justement le genre de moment qui fait du bien – se retrouver autour d'une table, partager un repas, et profiter de la compagnie.

Au menu : salade verte, émincé de veau à la zurichoise, glace et café. En plus du repas, vous pourrez admirer les vieilles machines agricoles et les vieux tracteurs de la région – l'occasion de se replonger dans le patrimoine local, dans ces machines qui ont fait la vie d'avant, et qui racontent des histoires.

Le repas coûte CHF 22 à régler sur place.



Pour vous inscrire, passez au greffe ou appelez le 022 369 92 22 avant le 25 juillet 2026 (cela nous permet de confirmer les effectifs auprès des organisateurs).

À noter : chacun organise son transport. Nous ne faisons que récolter les inscriptions.

AVIS

Restez informés quasiment en direct : le groupe WhatsApp officiel de Gingins

La Commune dispose d'une groupe WhatsApp officiel pour les résidents. C'est notre canal pour vous transmettre rapidement les informations urgentes ou importantes : restrictions routières, fermeture exceptionnelle, danger, ce genre de choses.

C'est un groupe à sens unique, vous ne recevez que des informations officielles. Ne craignez pas d'être inondés de messages : nous ne publions que le nécessaire.

Pour intégrer le groupe, rien de plus simple : transmettez votre numéro au greffe (courriel ou téléphone) ou plus sympa, en passant nous voir et on vous ajoutera.

Ces mêmes informations sont toujours publiées sur le site communal et au pilier public, mais pas forcément aussi rapidement, notamment quand nous communiquons en dehors des heures de bureau ou le week-end.





A VOS AGENDAS

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISTEURS
20 juin	Inauguration du Complexe sportif et 90 ^e anniversaire du FC Gingins - Complexe sportif	Municipalité et FC Gingins
20 juin	Fête de la Musique à l'Abbaye de Bonmont	Les Vibrations de Bonmont
27 juin	Fête de la Musique aux alentours du Temple	Gingins mon Village
4 juillet	Fête régionale de lutte au complexe sportif	Club de lutte de Mont-sur-Rolle et Municipalité
1 ^{er} août	Fête nationale à la salle communale	Municipalité
2 août	Passage du Tour de France féminin	Municipalité
26 septembre	Marathon musical de Gingins au Temple	Swiss Music Potential
27 septembre	Tournoi de pétanque au complexe sportif	Gingins mon Village
4 octobre	Marché d'automne au Moulin de Chiblins	Soc. Vaudoise d'horticulture
29 et 30 octobre	Les soirées du Rire avec Nathanaël Rochat	Les Vieux Lézards
31 octobre	Halloween	Gingins mon Village
7 novembre	Repas du Club des 100	FC Gingins
6 décembre	Saint-Nicolas	Gingins mon Village
26 décembre	Loto	Tir Sportif et FC Gingins

Sous réserve de modifications. L'agenda est à consulter sur le site communal.

ANNONCE

L'Association Swiss Music Potential et son Marathon Musical

Avec le soutien des sponsors de la région et fort du succès lors de l'édition en septembre 2025, Swiss Music Potential est ravie d'annoncer le second volet du Marathon Musical de Gingins, qui aura lieu **le samedi 26 septembre 2026 (15h – 23h)**.

Dédiée à offrir un tremplin aux artistes issus des Hautes Écoles de Musique de Suisse et engagée à rendre la culture musicale accessible au plus grand nombre en dehors des noyaux urbains, Swiss Music Potential a naturellement choisi Gingins comme lieu d'ancrage de son projet grâce à l'acoustique remarquable de son temple et de la beauté de son village.

Cet événement unique, d'une demi-journée, vibrera au rythme d'une série de concerts courts et variés, mêlant musique classique, jazz et actuelles, dans le cadre enchanteur du temple et de sa cure.

L'ambiance conviviale se déroulera en parallèle à l'extérieur, avec une restauration mettant à l'honneur les produits locaux: Hot Fondue moitié-moitié, saucisses de Vaud, bières nyonnaises, glaces artisanales et vins de Givrins.

Fidèle à sa mission d'ouverture et d'accessibilité, le Marathon Musical est à prix libre, afin que chacun

puisse profiter de cette journée sans barrière d'accès.

Pour plus d'info, vous pouvez nous rejoindre sur les réseaux Facebook et/ou Instagram (@marathon_musical_de_gingins) ou nous écrire à swiss.music.potential@gmail.com

